

Annexe C  
**Formulaire d'exclusion**

Les Membres du groupe sont liés par les modalités de l'Entente du règlement, à moins qu'ils ne s'excluent de l'action collective.

Si vous vous excluez, soyez avisés qu'il existe des délais stricts à respecter dans lesquels vous devez intenter une action en justice afin de faire valoir votre propre réclamation. En vous excluant, vous assumerez l'entière responsabilité de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour défendre votre réclamation.

Si vous souhaitez vous exclure, vous devez compléter et soumettre un Formulaire d'exclusion disponible sur le site Web du règlement à l'adresse suivante : <https://www.callkleinlawyers.com/class-actions/current/warnervgoogle> au plus tard le 45 jours après la publication ou le 15 Novembre 2020, à l'une des trois adresses suivantes :

Mathew P Good Law Corporation	Klein Lawyers LLP	Klein Avocats Plaideurs Inc.
204-1650 Duranleau Street	400-1385 W 8th Ave	1800-500 Place d'Armes
Vancouver, B.C. V6H 3S4	Vancouver, B.C. V6H 3V9	Montréal, Québec H2Y 2A2
À l'attention de : Mathew Good	À l'attention de: David Klein	À l'attention de: Careen Hannouche
Téléphone : 604-363-6295	Téléphone : 604-874-7171	Téléphone : 514-764-8362
<a href="mailto:mat@goodbarrister.com">mat@goodbarrister.com</a>	<a href="mailto:info@callkleinlawyers.com">info@callkleinlawyers.com</a>	<a href="mailto:channouche@kleinavocats.com">channouche@kleinavocats.com</a>

Les Membres du Groupe qui souhaitent s'exclure et qui sont résidents du Québec doivent EN PLUS en aviser le Greffier de la Cour supérieure du Québec à l'adresse suivante :

Greffier de la Cour supérieure du Québec  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Numéro de dossier de la Cour : 500-06-000941-183